

# **Dedication in Composites**

G-ETRONAX PI N°: 29

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Fiche de données de sécurité conforme à (CE) n° 1907/2006 (REACH)

# RUBRIQUE 1 - Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

## 1.1. Identificateur de produit

Voir ci-dessus

UFI: Non pertinent

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées:

Stratifié industriel.

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité:

Elektro-Isola A/S
Grønlandsvej 197
DK-7100 Vejle
Danemark
Tel: + 45 76 42 82 00
Fax + 45 75 82 73 36
www.elektro-isola.com
E-mail: ei@elektro-isola.dk

Le courriel de la personne chargée de la fiche de données de sécurité: ei@elektro-isola.dk

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro ORFILA (INRS): + 33 (0)1 45 42 59 59 (24 heures sur 24 et 7 jours sur 7)

# **RUBRIQUE 2 - Identification des dangers**

## 2.1. Classification de la substance ou du mélange:

Altox a évalué que ce stratifié ne doit pas être classifié d'après la réglement (1272/2008).

Ce stratifié n'exige donc aucune fiche de données de sécurité, mais comme un service envers l'utilisateur une fiche de données de sécurité a été établie.

# 2.2. Éléments d'étiquetage:

Aucune.

2.3. Autres dangers: Le matériel ne présente aucun danger pour la santé, voir RUBRIQUE 15.

Un maniement imprudent peut néanmoins provoquer des lésions à la peau. La poussière dûe à l'usinage tels fraisage, perçage, sciage, rabotage et meulage peut être à un degré moindre nuisible à la santé, voir RUBRIQUE 8.

PBT/vPvB: Les composants sont pas PBT/vPvB suivant les criteria d'Annexe XIII.

Propriétés perturbant le système endocrinien: Les ingrédients au-dessus de la limite de déclaration ne sont pas considérés comme des perturbateurs endocriniens conformément aux critères énoncés dans le règlement délégué (UE) 2017/2100 de la Commission ou dans le règlement (UE) 2018/605 de la Commission.

# **RUBRIQUE 3 - Composition/informations sur les composants**

## 3.2. Mélanges:

Caractéristiques chimiques: Stratifiés en fibres de verre, durcis, résine polyimide.

Composants ou impuretés apportant un danger:

Peut contenir de très petites quantités de: N-éthyl-2-pyrrolidone (CAS N°: 2687-91-4, EINECS N°: 220-250-6).

# RUBRIQUE 4 - Premiers secours (après avoir été exposé à la poussière dûe à l'usinage des stratifiés)

## 4.1. Description des mesures de premiers secours:

Traitement symptomatique.

Inhalation: Amener la personne à l'air frais. Surveiller. En cas de malaise, appeler le médecin.

# RUBRIQUE 4 - Premiers secours (continu) (après avoir été exposé à la poussière dûe à l'usinage des stratifiés)

Contact avec la peau: Les fibres de verre peuvent irriter la peau et la rendre plus sensible aux produits chimiques. Oter les

vêtements souillés par la poussière et les fibres. Rincer soigneusement la peau et laver ensuite avec

précaution avec du savon et de l=eau.

Contact avec les yeux: Rincer abondamment les yeux à l'eau ou avec une solution isotonique. Voir un ophtalmologue, si

l'irritation persiste.

Ingestion: Aucune.

# 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés:

L'inhalation de grandes quantités de poussière formée mécaniquement peut provoquer des difficultés respiratoires telle une crise d'asthme. La poussière peux irriter les yeux. L'exposition répétée ou à long terme à la poussière peut être la source de problèmes respiratoires chroniques.

## 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires:

Montrer cette fiche au médecin ou au personnel de la salle des urgences.

# **RUBRIQUE 5 - Mesures de lutte contre l'incendie**

#### 5.1. Moyens d'extinction:

L'eau est à préférer. On peut aussi utiliser de la mousse.

## 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange:

Eviter d'inhaler les gaz de combustion. Oxyde de carbones, ammoniaque et de petites quantités d=hydrogène et d=agents chimiques aromatiques tels l=aniline, le phénol et le benzène.

## 5.3. Conseils aux pompiers:

En cas de présence près du feu, utiliser un masque à air comprimé.

# RUBRIQUE 6 - Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

## 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence:

Aucune.

# 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement:

Aucune.

#### 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:

Mouiller la poussière avec de l'eau et la recueillir dans un récipient approprié.

#### 6.4. Référence à d'autres rubriques:

Aucune.

# **RUBRIQUE 7 - Manipulation et stockage**

#### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger:

Ventiler soigneusement durant l'usinage. L'air ventilé ne devrait pas être réutilisé.

#### 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités:

Propre et sec.

#### 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s):

Voir RUBRIQUE 1.

# **RUBRIQUE 8 - Contrôles de l'exposition/protection individuelle**

## 8.1. Paramètres de contrôle:

Mesures générales de protection et d'hygiène: Suivre la législation nationale et locale sur l'exposition à la poussière.

DNEL/PNEC: Aucun évaluation de la sécurité chimque.

## 8.2. Contrôles de l'exposition:

Contrôles techniques appropriés: Aucune.

Protection individuelle:

Inhalation: Pendant l'usinage où le point de captation de poussières ne serait pas suffisant: Utiliser un masque approuvé au

filtre anti-particules P2. Les filtres ont une durée limitée et doivent être régulièrement changés, voir les indications

du fabricant.

Peau: L'utilisation de gants de protection contre les produits chimiques n'est pas nécessaire. Les gants protègeront

néanmoins la peau contre des lésions pendant l'usinage. En cas d=exposition aux fibres de verre, l'utilisation de

gants est alors nécessaire.

# **RUBRIQUE 8 - Contrôles de l'exposition/protection individuelle (continu)**

Yeux: Utiliser des lunettes de protection contre les petites particules volantes et la poussière lors de l'usinage. Contrôle d'exposition lié à la protection de l'environnement: Aucun spéciale.

# RUBRIQUE 9 - Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles:

État physique: Planches et tubes solides
Couleur: Brun

Odeur: Sans odeur
Point de fusion/point de congélation: Non déterminé
Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition: Non déterminé

Inflammabilité: Non déterminé
Limites inférieure et supérieure d'explosion: Non déterminé

Point d'éclair: > 200 Température d'auto-inflammation: > 200

Température de décomposition:

pH:

Voir RUBRIQUE 10

Non déterminé

Viscosité cinématique (mm²/s á 40°C):

Non déterminé

Solubilité: Insoluble (dans l'eau)

Coefficient de partage n-octanol/eau (valeur log): Non soluble dans le n-octanol ou l'eau

Pression de vapeur (bar á 20°C):

Densité et/ou densité relative (g/cm³):

Densité de vapeur relative:

Caractéristiques des particules:

Non déterminé

Non déterminé

9.2. Autres informations:

Aucune

# RUBRIQUE 10 - Stabilité et réactivité

#### 10.1. Réactivité:

Inertie chimique.

#### 10.2. Stabilité chimique:

Voir ci-dessus – RUBRIQUE 10.1.

## 10.3. Possibilité de réactions dangereuses:

Voir ci-dessus – RUBRIQUE 10.1.

## 10.4. Conditions à éviter:

Sensibilité envers les chocs mécaniques: Aucune.

<u>Sensibilité envers les charges statiques:</u> Aucune. Suivant les conditions atmosphériques, peut devenir électro-statique au maniement.

Danger d'explosion de la poussière: Aucun.

Désagrégation dûe à la température: Se désagrège en fonction des températures et du temps aux températures suivantes: 210°C

# 10.5. Matières incompatibles:

Aucune.

#### 10.6. Produits de décomposition dangereux:

Voir RUBRIQUE 5.

# **RUBRIQUE 11 - Informations toxicologiques**

## 11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) nº 1272/2008:

Toxicité aiguë: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis. Corrosion cutanée/irritation cutanée: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis. Lésions oculaires graves/irritation oculaire: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis. Sensibilisation respiratoire ou cutanée: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis. Mutagénicité sur les cellules germinales: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis. Cancérogénicité: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis. Toxicité pour la reproduction: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis. STOT – exposition unique: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

# **RUBRIQUE 11 - Informations toxicologiques (continu)**

STOT – exposition répétée: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Danger par aspiration: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Voies d'exposition: Les poumons.

Synergie: La fumée de tabac peut renforcer les effets lors de l'inhalation de poussière dûe à l'usinage.

Symptoms:

Inhalation: L'inhalation de grandes quantités de poussière formée mécaniquement peut provoquer des difficultés respiratoires

telle une crise d'asthme.

Peau: La poussière de fibres de verre irrite la peau. Yeux: La poussière de fibres de verre irrite les yeux.

Ingestion: Aucune.

Effets à L'exposition répétée ou à long terme à la poussière peut être la source de problèmes respiratoires chroniques.

long terme: Le stratifié peut libérer de petites quantités de N-éthyl-2-pyrrolidone lors de l'usinage.

Sensibilisation: Aucune.

Effets cancérigènes: Le verre de filaments n'est pas classifié comme étant cancérigène pour les humains par IARC

(groupe 3).

Les fibres de verre utilisées dans ce stratifié sous forme de filaments continus ne sont pas respirables, car elles ont un diamètre de plus de 3 microns. Ceci minimise la possibilité d'un effet chronique sur les poumons. Le diamètre du verre de filaments utilisé est 5- $14~\mu m$  (typiquement  $12~\mu m$ ). Des opérations ultérieures de transformation ne

réduisent pas le diamètre des fibres et n'augmentent donc pas leur aspiration potentielle.

# 11.2. Informations sur les autres dangers:

Aucune connue

# **RUBRIQUE 12 - Informations écologiques**

#### 12.1. Toxicité:

Aucune (stratifié industriel).

#### 12.2. Persistance et dégradabilité:

Aucune.

## 12.3. Potentiel de bioaccumulation:

Aucune.

#### 12.4. Mobilité dans le sol:

Aucune.

## 12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB:

Les composants sont pas PBT/vPvB suivant les criteria d'Annexe XIII.

## 12.6. Propriétés perturbant le système endocrinien:

Aucune connue.

## 12.7. Autres effets néfastes:

Aucune connue.

# RUBRIQUE 13 - Considérations relatives à l'élimination

## 13.1. Méthodes de traitement des déchets:

Toute destruction doit être faite suivant la législation locale ou nationale.

Code CED: 17 02 03 (stratifié industriel).

# **RUBRIQUE 14 - Informations relatives au transport**

Ce produit n'est pas réglementé (ADR/RID/IMDG/IATA).

14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification: Aucune

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU: Aucune

14.3. Classe(s) de danger pour le transport: Aucune

14.4. Groupe d'emballage: Aucune

14.5. Dangers pour l'environnement: Aucune

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur: Aucune

14.7. Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI: Aucune

# RUBRIQUE 15 - Informations relatives à la réglementation

# 15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement:

Les matériaux suivent les directives:

2000/53/CE Véhicules hors d'usage.

850/2004/CE Concernant les polluants organiques persistants (inclus SPFO (sulfonates de perfluorooctane) et

Pentabromodiphényléther)

1907/2006/CE, Annexe XVII Concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques (REACH)

(inclus octabromodiphényléther).

2011/65/UE Relative à la limitation de l'utilisation de certaines substances dangereuses dans les équipements

électriques et électroniques (RoHS) (inclus décabromodiphényléther, decaBDE).

#### **Restrictions d'utilisation:**

N'est pas conçu pour le contact avec les produits alimentaires et fourragers.

N'est pas conçu pour un contact prolongé avec la peau.

N'est pas conçu pour être utilisé dans les jouets pour enfants de moins de 3 ans.

N'est pas conçu pour être utilisé à des températures de plus de: 200°C

## 15.2. Évaluation de la sécurité chimique:

Aucun évaluation de la sécurité chimique.

# **RUBRIQUE 16 - Autres informations**

#### Des abréviations:

CMR = Carcinogenicity, mutagenicity, reproductive toxicity.

CSR = Chemical Safety Report

DNEL = Derived No-Effect Level

PBT = Persistent, Bioaccumulative, Toxic

PNEC = Predicted No-Effect Concentration

vPvB = very Persistent, very Bioaccumulative

#### Références spéciales:

Troitzsch, J.: International Plastics Flammability Handbook, Hanser Verlag 1990.

IARC = International Agency for Research on Cancer, WHO

#### Exigence de formation spéciale:

Il n'est exigé aucune formation spéciale, mais le produit ne devrait être utilisé que par des personnes qui ont été soigneusement instruites dans le travail à faire et qui ont pris connaissance de cette fiche de données de sécurité.

## **Autes informations:**

Aucune.

## Modifications ont été apportées à la version précédente:

Nouveau logo.

#### Remarque:

Les renseignements contenus dans cette fiche, bien que corrects à notre connaissance, doivent être considérés comme un guide de santé et de sécurité, et non pas comme une garantie de qualités spécifiques. Néanmoins, comme les conditions de traitement et d'utilisation de ce matériau est hors de notre contrôle, nous ne pouvons assumer aucune responsabilité en cas de dommages dûs à l'utilisation de ce matériau.

C'est à l'utilisateur qu'incombe la responsabilité de suivre la législation et les règles locales et nationales et rien de ce qui est contenu dans cette fiche ne doit être considéré comme une recommandation de violation de brevets, de lois ou de règles.

Établi par: Altox a/s - Tonsbakken 16-18 - DK-2740 Skovlunde - Danemark - Tlf. +45 3834 7798 / KB - Contrôle de qualité: PW